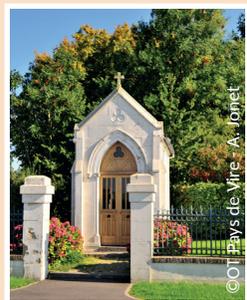


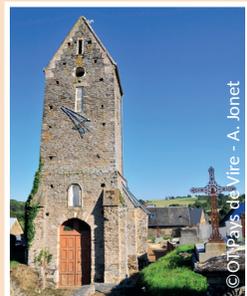


À voir

1 La chapelle oratoire
(Ouverture sur demande à la mairie). La chapelle a été construite à l'initiative d'une habitante de la commune, Mme Hamel. L'intérieur est orné d'un maître-autel surmonté d'une statue de la Vierge et de statuette. L'édifice appartient désormais à la commune de Bauquay.



2 L'église Saint Mathieu
(Ouverture sur demande à la mairie) L'église fut peut-être fondée au XIIème siècle, toutefois le clocher serait daté du XVIIème siècle. Parmi le mobilier figurent un autel et un retable, tous deux datés de 1760.



©OT Pays de Vire

Balilage

Bonne direction



Mauvaise direction



Prudence ralentir



Double sens



Météo : 3250 - En cas d'urgence : 112



SURICATE
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE

SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr

Plus d'infos



Office de Tourisme du Pays de Vire
Place Charles de Gaulle
14310 VILLERS-BOCAGE
+33 (0)2 31 77 16 14
contact@paysdevire-tourisme.fr
www.paysdevire-normandie-tourisme.fr



Espace VTT FFC
Pays de Vire | Collines de Normandie

Le circuit des Monts

Pratiques autorisées : 

2023 - Conception : O. Faudet - Mise en page : J. Heurtel-OT Pays de Vire - Ne pas jeter sur la voie publique



©OT Pays de Vire - O. Faudet



©OT Pays de Vire - A. Jonet



Départ d'Aunay-sur-Odon
Parcours très facile - 4,4 km - 0h20
Dénivelé : 67 m - route : 5 %



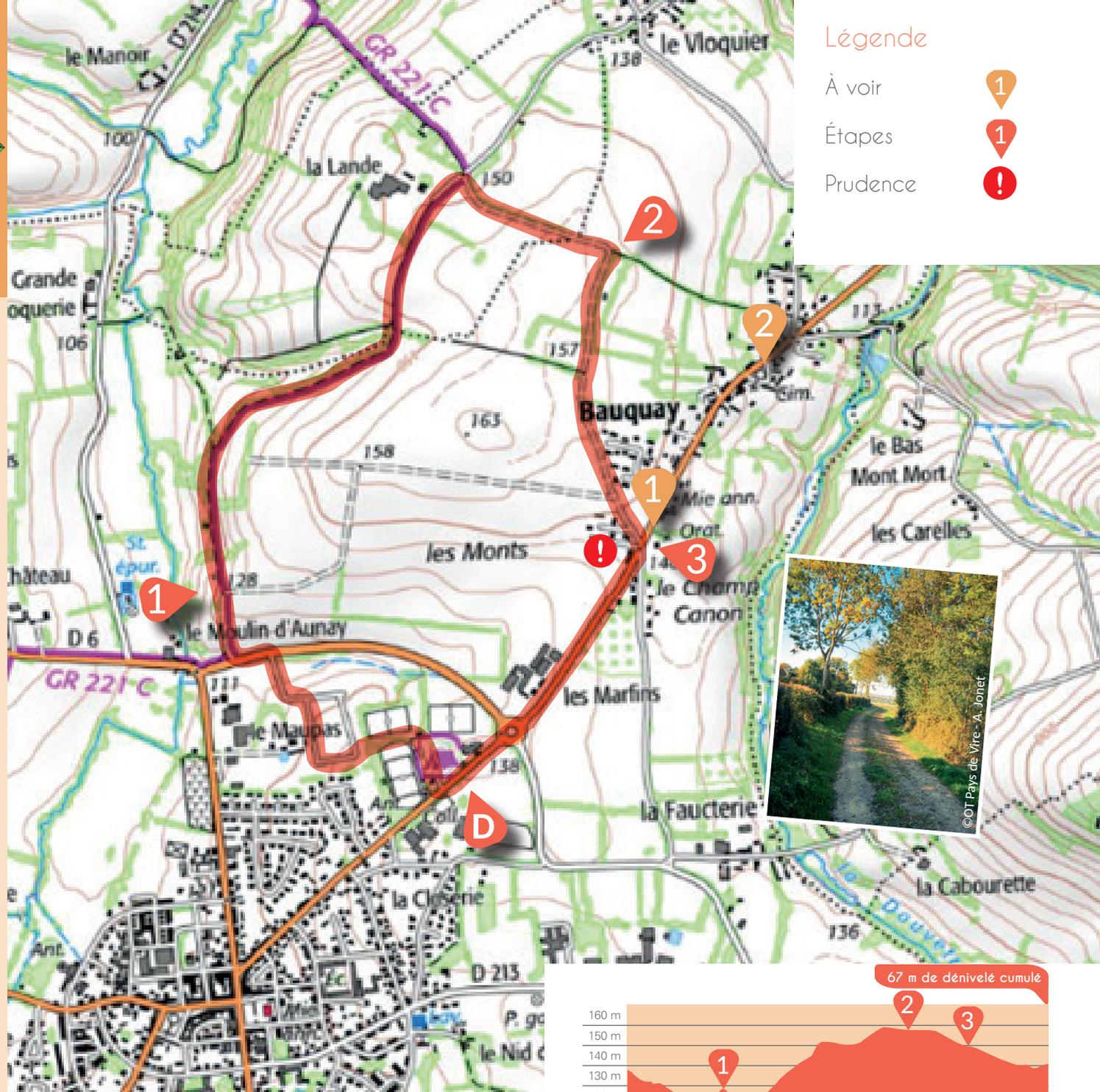
Le parcours

D Départ du parking de la Closerie, à Aunay-sur-Odon. S'engager dans le parc en longeant les terrains de tennis, puis bifurquer à gauche entre les deux terrains de football. Rejoindre une impasse, prendre à gauche la rue des Mésanges, puis à droite la rue des Pinsons. Tourner de nouveau à gauche, puis à gauche sur une route plus fréquentée. S'engager dans le premier chemin à droite.

1 Au croisement de chemin, laisser celui de droite et un peu plus loin celui de gauche. Continuer le chemin jusqu'au hameau la Lande, puis prendre le chemin carrossable à droite.

2 Au croisement, tourner à droite et continuer sur ce large chemin jusqu'au cédez-le-passage.

3 Traverser avec prudence vers la rue de la Faucherie et emprunter la piste cyclable qui commence sur la droite. Contourner le rond-point par la gauche et se diriger vers le centre-ville pour rejoindre le point de départ.



Légende

- À voir 
- Étapes 
- Prudence 

